



AILE PARLEMENTAIRE  
DU BLOC QUÉBÉCOIS

# COMMUNIQUÉ

## Pour diffusion immédiate

*Proclamation royale au sujet de la Déportation des Acadiens*

### **UN PAS EN AVANT POUR LES ACADIENNES ET ACADIENS, MAIS JUSTICE N'EST PAS ENTIÈREMENT RENDUE, AFFIRME STÉPHANE BERGERON**

Ottawa, le mercredi 10 décembre 2003 – Le député de Verchères-Les Patriotes, **Stéphane Bergeron**, s'est dit heureux de l'instauration d'une journée commémorant la Déportation des Acadiennes et Acadiens, à travers laquelle la Gouverneure générale, au nom de la Couronne du Canada, reconnaît dorénavant officiellement les tourments infligés aux Acadiennes et Acadiens lors du Grand Dérangement, entre 1755 et 1763. Quoiqu'il reconnaisse sans hésiter le caractère historique et hautement symbolique du geste posé, le député du Bloc Québécois a toutefois souligné que cette victoire ne constitue qu'un premier pas et que le problème demeure entier, puisque la Couronne britannique, qui doit à tout le moins assumer la responsabilité morale de ces événements tragiques, ne les aura encore jamais officiellement reconnus.

«Je ne veux surtout pas refréner l'enthousiasme de celles et ceux qui se réjouissent de ce pas en avant. Mais il est impératif de ne pas perdre de vue que c'est au nom de la Couronne britannique que les préjudices découlant de la déportation ont été infligés aux Acadiennes et Acadiens et que, par conséquent, il appartient à la Couronne britannique de reconnaître officiellement ces faits historiques indéniables. Cette reconnaissance de la part de la Couronne canadienne est certes bienvenue et indiquée, mais elle ne prendrait toute sa signification que par une lecture de la Proclamation par Sa Majesté elle-même, ce que semble également penser et souhaiter le gouvernement canadien, qui a prévu cette éventualité dans le dispositif même de la Proclamation. Sa Majesté pourrait en effet poser ce geste historique le 5 septembre prochain, dans le cadre des célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'Acadie ou encore le 28 juillet 2005, alors que prendra officiellement effet cette journée de commémoration du Grand Dérangement. C'est à ce moment et à ce moment seulement que je pourrai dire que justice a enfin été faite», a déclaré **Stéphane Bergeron**.

Lui-même d'origine acadienne, le député **Stéphane Bergeron** est particulièrement sensible aux persécutions qu'ont vécues les Acadiennes et Acadiens au moment de leur déportation, sous la contrainte, aux quatre coins de l'empire britannique. C'est lui qui, dès 1999, a introduit ce débat au Parlement fédéral, par la présentation de quatre motions à la Chambre des communes dont la dernière en lice, la motion M-382, sur laquelle les parlementaires seront vraisemblablement appelés à se prononcer au début de la prochaine année. Monsieur Bergeron s'est employé à maintenir cette question au devant de l'actualité politique, avec les résultats auxquels on assiste aujourd'hui.

«Je suis très heureux que la Déportation ne soit désormais plus considérée comme un événement mythique ayant pu, dans l'esprit de certains, n'avoir jamais eu lieu. Je déplore toutefois qu'il ait fallu autant de temps et d'énergie pour que certains de mes collègues libéraux se décident enfin à prendre des dispositions pour que ces événements soient finalement reconnus. Ce sont les mêmes qui, il n'y a pas si longtemps encore, m'abreuyaient de sarcasmes et prétendaient qu'un tel regard sur notre passé était futile et n'apporterait rien aux Acadiennes et Acadiens. Au fond de mon cœur j'ai toujours su que le temps viendrait où la vérité et la justice triompheraient. Cela dit, comme le répète toujours Warren Perrin, la bataille continue!», a conclu le député de Verchères-Les Patriotes.

-- 30 --

**Renseignements:** Frédéric Lepage, attaché de presse  
Aile parlementaire du Bloc Québécois  
Tél.: (613) 947-2495  
Cell.: (613) 294-2066  
[www.blocquebecois.org](http://www.blocquebecois.org)